

Ets. CAZENAIVE

BELIN (Gironde)

S.A. Cap. 96.000.000 Frs

R.C. 54-B-264

Le 10 MARS 1959

Caractéristiques
VELOMOTEUR 48 cc. Type V.V.

Marque : VELOVAP

Type : V.V.

Genre : Cyclomoteur : Bicyclette à
moteur auxiliaire

Poids, véhicule isolé : 32 Kgs

Nombre de places assises : 1

Nom et adresse du constructeur :
Etablissements CAZENAIVE à BELIN
(Gironde)

I. - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues : 2 - diamètre 23 x 2
Roue motrice : 1 à l'avant par l'ac-
tion du moteur auxiliaire. Un sys-
tème de déblocage à main permet
l'utilisation de la machine comme
bicyclette par le système classique
à manivelles, roues dentées, chaîne
actionnant la roue arrière.

Constitution du châssis : tubes
soudés et profilés

Emplacement et disposition du moteur
sur la fourche avant

II. - DIMENSIONS ET POIDS

Entre axes roues : 1m 09

Longueur hors-tout : 1m 73

largeur hors-tout : 0m 58

Hauteur libre au dessus du sol : 0m 11

Poids total : 32 Kgs

III. - MOTEUR

Constructeur : A.B.G.

Type explosion - cycle : 2 temps

Nombre de cylindres : 1

Alésage diamètre 40 m/m - course 38 m/m
Cylindrée : 48 cm³

Taux de compression : 6

Puissance administrative : 1 CV.

Carburant normalement utilisé :
mélange huile-essence

Réservoir : 2 litres incorporé au
moteur sur le côté

Echappement : par lumière de 1 cm²,
tube diamètre 18 - longueur 470

Volume de ce dernier : 600 cm³

Très grande efficacité (inférieure
à 60 phones)

Alimentation du moteur : par carbura-
teur cuve à niveau constant marque
GURTNER

Allumage : Magnéclair A.B.G. avance
3 m/m à 3 m/m 2

Distribution électrique :
6 volts 1 ampère à l'avant
12 volts 05 ampère à l'arrière

Graissage par mélange huile-essence

Refroidissement par air

IV. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage automatique fonctionnement
par inertie

Transmission mouvement : directe par
galet sur roue avant diamètre 46 m/m
en pression sur le pneu

Au régime maximum du moteur, la vitesse max.
théorique du véhicule ressort à 35 km/h.

V. - DIRECTION

Sur roue AV. commande directe par guidon

VI.- FREINAGE

1er système : commandé par poignée gauche au guidon et agissant par l'intermédiaire d'un câble sur un frein à tambour de diamètre 90 monté dans la roue AR.

2ème système : commandé par poignée droite au guidon et agissant par l'intermédiaire d'un câble sur un frein à mâchoires garnies de patins frottant sur la jante de la roue AV.

VII.- ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

A l'AV. projecteur diamètre 60 m/m à Om 67 du sol émettant une lumière jaune
A l'AR. feu rouge avec catadioptre agréé T.P. N° 381

VIII.- DIVERS

Timbre avertisseur

Emplacement et mode de pose des plaques et inscriptions réglementaires :
Sur moteur : plaque métallique indiquant le nom CAZENAVE, type du moteur, sa cylindrée, lieu et date de sa réception par le service des mines.
Sur cadre : à la partie inférieure du cadre sur l'attache de la béquille figure le numéro de série.

Le numérotage dans la série du type commence au N° I

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 20 MARS 1959 que le véhicule N° I à moteur A.B.G. ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série de cyclomoteurs CAZENAVE, type V.V. répond à la définition de l'article 188 du Code de la Route (décret du 10 Juillet 1954) et satisfait aux prescriptions des articles 69 à 73 et 194 à 199 du même décret.

Bordeaux, le 20 Mars 1959
l'Ingénieur T.P.E. (Mines)
A. BRIVADY

Vu, approuvé et enregistré sous le N° A. 745

Bordeaux, le 3 Avril 1959
l'Ingénieur en Chef des Mines
J. VINCOTTE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Etablissements CAZENAVE à BELIN (Gironde), Constructeur certifions

a) que le véhicule :

1° Genre : Cyclomoteur : bicyclette à moteur auxiliaire	5° Source d'énergie : essence
2° Marque : VELOVAP	5 bis Cylindrée : 48 cc. 2 temps
3° Type : V.V.	6° Puissance administrative : I CV.
4° N° dans la série du type :	7° Carrosserie : sans
	8° Nombre de place : I
	9° Poids à vide : 32 Kgs

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que ce véhicule sort de nos usines le _____ pour être livré à :

N° d'Immatriculation
(à remplir par la Préfecture)

Fait à BELIN, le _____